

L'Abbé de Gembloux, nommé par le gouvernement commissaire pour l'élection d'un coadjuteur. Cette information jeta un grand émoi parmi les moines qui jugeaient Bergerot trop jeune et dépourvu de toute connaissance des affaires de leur couvent. Le 9 août, dix-neuf religieux auxquels se joignirent le lendemain deux autres qui avaient été absents la veille déclarèrent nulle la commission pour l'élection d'un coadjuteur; ils rédigèrent de cette réunion un procès-verbal qu'on pourrait adresser à toute autorité supérieure (*ad quemcumque superiorem*). Le 12 août, l'Abbé nomma Mathias Hartz sous-prieur, sans que les moines eussent été consultés. Le lendemain, il partit après le déjeuner pour Wasserbillig où il eut une conférence avec l'évêque-suffragant de Trèves; il revint seulement vers la nuit.

Le 16 août, le prieur Oswald Trossen de Kinheim, Englebert Wolschlager et Wengeler lui demandèrent humblement et pour l'amour de Dieu d'abandonner le projet de faire nommer un coadjuteur, cette affaire étant prématurée. L'Abbé répondit sévèrement que s'ils ne voulaient pas se soumettre à une commission royale, il allait leur montrer qu'il était l'Abbé et qu'ils lui devaient obéissance. Le prieur lui répondit qu'il saurait faire respecter son autorité. Le lendemain, les religieux s'assemblèrent au réfectoire d'été; après le chant du *Veni Creator*, les commissaires royaux arrivèrent, Wengeler lut leur commission rédigée en français, le prieur Trossen lut la protestation des moines, sur quoi l'Abbé lui demanda d'exposer les intentions des protestataires. Les religieux Sébastien Lullingen d'Echternach ou Sébastien Bergener de Neuerbourg, Charles van der Velde de Luxembourg, Mathias Hartz, Adolphe Bergerot, du Belge et Jacques Behenge restèrent encore dans la salle après le départ des autres. Le 18 août, l'Abbé partit pour Luxembourg avec les commissaires et un grand nombre de chevaux; il défendit auparavant au prieur de laisser les religieux aller au-delà du ban d'Echternach. Il revint à l'improviste le 21 août pour défendre le lendemain sous peine de mort au notaire Frédéric Faber d'Echternach de rédiger des procès-verbaux pour les moines. Le 21 août, vingt-trois voitures chargées de vins de Croeff et de Kinheim arrivèrent de Mertert à l'Abbaye, alors que le Frère lai Paul Hammerscheid conduisit 10 voitures de Mertert à Luxembourg. Le lendemain, l'Abbé menaça de vendre tous ces vins et de ne laisser aux moines que la portion réglementaire des vins de Grach. Le 25 août, il se rendit de grand matin à Luxembourg après avoir réitéré par écrit au prieur la défense à faire aux religieux d'aller au-delà du ban d'Echternach; il lui défendit aussi de leur donner du vin en sus de leur portion.

Les notes du bénédictin Jean Wengeler se terminent à cette date. Le Père Oswald Kees dont la chronique latine fait suite à ces notes exprima dès les premières lignes le regret que l'Abbé Philippe de la Neuveforge, autrefois si illustre et si aimé de ses religieux ait provoqué dans les dernières années de sa vie des querelles qui ne cessèrent qu'à la mort d'Adolphe de Bergerot, son parent. L'Abbé obligea plusieurs religieux à quitter le monastère; Trossen, prieur très digne et très aimé des religieux se rendit à Berg, Wengeler à Stavelot, Hermann Fehr qui était originaire